
Conditions Générales de Vente

Open Field S.A.

v_06.2026

1. CHAMP D'APPLICATION

Open Field S.A. (ci-après « Open Field ») fournit des services de conseil à ses clients (les « Clients » ou le « Client »).

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les lettres de mission (la « Lettre de mission »), aussi souvent désignées comme propositions de services (la « Proposition »), désignées l'une ou l'autre par le terme « Offre », et régissent les relations contractuelles entre le Client et Open Field en relation avec les services de conseil et informatiques fournis par Open Field.

Outre les présentes Conditions Générales, des conditions particulières, telles que convenues entre le Client et Open Field, peuvent être applicables. Les conditions générales du Client n'engagent en aucune manière Open Field.

2. PROPOSITIONS DE SERVICES ET LETTRES DE MISSION

Les Offres ne constituent pas un engagement de la part d'Open Field. Elles sont réputées acceptées par le Client avec sa signature et sont valables pour une période de trente (30) jours. L'Offre acceptée constitue l'engagement d'Open Field et entraîne l'application des présentes Conditions Générales de Vente.

Les prix indiqués dans les Offres se rapportent uniquement à la prestation des services qui y sont décrits et excluent tous les services supplémentaires. Le prix figurant dans les Offres est estimé sur la base des informations fournies par le Client. Dans le cas où ces informations s'avèreraient fausses ou incomplètes, Open Field pourra modifier son périmètre d'intervention et, par conséquent, le prix des prestations.

Toute demande supplémentaire non comprise dans l'Offre, tout défaut d'information ou information erronée ou incomplète pourra faire l'objet d'une adaptation du prix par Open Field.

3. PRESTATION DE SERVICES

L'exécution de l'engagement est subordonnée à un accès illimité pour Open Field aux informations et/ou à la documentation nécessaires à cette fin. En outre, l'exécution des services est subordonnée à l'exécution des obligations du Client telles que décrites ci-après.

Les services à fournir par Open Field seront uniquement ceux couverts par l'engagement. Pour l'exécution des services, Open Field ne sera tenue que d'une obligation de moyens. En aucun cas, Open Field ne sera liée par une obligation de résultat.

Pour l'exécution des services, Open Field pourra se faire assister et/ou déléguer en partie l'exécution des services à des tiers, en le notifiant au Client par écrit.

4. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client accepte de coopérer sans réserve avec Open Field et de fournir, sans restriction et en temps utile, toutes les informations et la documentation nécessaires pour permettre à Open Field de respecter ses obligations en vertu de l'engagement et des présentes Conditions Générales.

Le Client s'engage à faire tous les efforts raisonnables pour s'assurer que les informations et/ou la documentation fournies à Open Field sont exactes et non trompeuses, et accepte que l'engagement soit mené sur cette hypothèse. Le Client communiquera exclusivement ses instructions par écrit à Open Field, le Client ayant la charge de la preuve que cette communication a été reçue.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures d'Open Field sont émises conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg et sont exigibles dans les trente (30) jours suivant la date de facturation. Les honoraires seront facturés en euros.

À défaut de paiement dans un délai de trente (30) jours, les intérêts légaux, pénalités contractuelles et autres frais seront applicables conformément à la loi modifiée du 18 avril 2024 sur les délais de paiement, notamment son article 3. L'anatocisme sera d'application.

Tout défaut de paiement entraînant des diligences de recouvrement donnera lieu à une pénalité contractuelle correspondant à 15 % du montant en principal dû au jour du commencement du recouvrement.

Open Field pourra conserver tous documents, supports, matériels et livrables déjà produits jusqu'à apurement intégral des montants réclamés. Passé un délai d'un mois à compter de l'émission des factures, ces dernières seront considérées comme acceptées par le Client et ne pourront plus faire l'objet de contestations.

6. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La responsabilité d'Open Field ne pourra être engagée que pour les dommages directs liés à l'exécution de l'engagement et subis par le Client. Seuls les dommages résultant de la faute intentionnelle et/ou de la négligence grave de ses employés ou d'une faute lourde sont indemnisables.

En cas de responsabilité d'Open Field, le montant maximal des dommages et intérêts sera limité au montant des honoraires prévus pour l'accomplissement de la mission en question, sauf si le préjudice est la conséquence directe et immédiate d'une faute lourde ou intentionnelle commise par Open Field.

7. DURÉE ET RÉSILIATION

Les présentes Conditions Générales entrent en vigueur à la date de signature de l'engagement. L'engagement se poursuivra jusqu'à la finalisation de son exécution, à moins que le Client ne notifie par

écrit à Open Field une résiliation anticipée. Toute résiliation sans motif justifié n'affectera pas les droits d'Open Field à une rémunération et indemnisation intégrales.

Open Field se réserve le droit de mettre fin à l'engagement à tout moment et sans préavis écrit en cas de violation par le Client de ses obligations légales, réglementaires, contractuelles ou en vertu des présentes Conditions Générales.

8. CONFIDENTIALITÉ

Open Field et le Client peuvent avoir accès à des informations confidentielles. Tout document contractuel ou information présenté comme confidentiel (« Information Confidentielle ») sera traité comme tel. Chaque partie prend toutes les mesures raisonnables pour respecter la stricte confidentialité des Informations Confidentielles et ne les divulgue à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de l'autre partie.

L'Information Confidentielle ne comprend pas : (i) l'information déjà en possession de la partie destinataire sans obligation de confidentialité ; (ii) l'information divulguée par un tiers ; (iii) l'information dans le domaine public ; et (iv) l'information développée indépendamment par la partie destinataire.

9. PROTECTION DES DONNÉES

Pour fournir ses services, Open Field collecte et stocke les données personnelles du Client conformément au RGPD (Règlement UE 2016/679) et à toute autre loi applicable au Grand-Duché de Luxembourg.

Conformément au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression de ses données personnelles. Pour exercer ces droits : gdp@openfield.eu. En cas de litige, vous avez le droit de porter plainte auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données (1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette).

10. MODIFICATIONS

Open Field se réserve le droit de modifier à tout moment toute disposition des présentes Conditions Générales. Les Conditions Générales modifiées seront communiquées au Client par écrit, par courrier électronique et/ou par lettre.

11. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes Conditions Générales et le contrat sont régis et interprétés conformément au droit du Grand-Duché de Luxembourg. Tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents de Luxembourg-Ville.

12. CONFIRMATION

Le Client accepte expressément les présentes Conditions Générales en signant l'Offre ou tout autre document y faisant référence.

Open Field S.A. — 3 Rue de Turi, L-3378 Livange, Grand-Duché de Luxembourg — contact@openfield.eu — openfield.eu